ASSEMBLÉE NATIONALE

17 janvier 2022

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ DES AESH ET AED - (N° 4899)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 23

présenté par
Mme Victory

ARTICLE 2

À l’alinéa 4, substituer au mot :

« fixe »,

le mot :

« définit ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.